

Année universitaire 2025-2026

Session de rattrapage ETC Sport

Ne concerne pas les étudiants de Grenoble INP-IEP

17 et 18 juin 2026

Lieu Hall Nord Amphi 2 – Bât Z Stendhal

Vous avez la possibilité de vous inscrire à une épreuve écrite de rattrapage à l'ETC sport sous conditions (*) à partir du **25/05/2026**

Deux cas de figure :

- **ETC Sport non validé au semestre S1**
 - ✎ **17/06/2026** de 17h00 à 19h00
 - ✎ le sujet portera sur l'activité sportive dans laquelle vous étiez inscrit.e
- **ETC Sport non validé au semestre S2**
 - ✎ **18/06/2026** de 17h00 à 19h00
 - ✎ le sujet portera sur l'activité sportive dans laquelle vous étiez inscrit.e

Si vous composez lors d'un examen au sein de votre composante, à ces dates, il est impératif de le signaler auprès du SUAPS le plus tôt possible.

Se présenter obligatoirement à **16h30** muni de votre carte d'identité avec votre carte étudiant ou certificat de scolarité.

(*) Selon les dispositions générales du SUAPS UGA, la participation à la session de rattrapage est **conditionnée au fait de :**

- ✎ Avoir choisi l'ETC sport.
- ✎ Avoir une note inférieure à 10/20 ou une ABJ = absence justifiée (sans obtention du semestre ou de l'année par compensation).
- ✎ Être défaillant.e à la session 1 (a obtenu une ABI = absence injustifiée)
- ✎ S'être inscrit.e à la session de rattrapage auprès du SUAPS UGA avant le 15 juin 2026 à 12h

Les étudiants ayant obtenu une note inférieure à 10 ou ABJ à leur ETC **et** ayant obtenu leur semestre **et/ou** année par compensation ne sont pas autorisés à se présenter à la session de rattrapage sauf si la renonciation à la compensation est prévue dans le RDE du parcours de formation.

La session de rattrapage comprend **une épreuve écrite de deux heures** (aspects réglementaires, historiques, techniques, tactiques, stratégiques, habiletés mentales...).

Inscription

Vous devez OBLIGATOIREMENT vous inscrire **au plus tard Lundi 15 juin 12h00**

Comment ?

Envoyer votre demande par mail à l'adresse ci-dessous, en précisant **votre numéro d'étudiant + nom + prénom + activité sportive + semestre(s) concerné(s)**.

Étudiant bénéficiant d'un PAEH : joindre impérativement une copie de la notification.

suaps-uga@univ-grenoble-alpes.fr

Renseignements : 04 76 74 82 02 ou 04 76 74 82 00 <https://suaps.univ-grenoble-alpes.fr/>